

Réforme du lycée...la régression à toute vitesse ?

Le ministère a publié le 28 Janvier au J.O les textes sur le fonctionnement des lycées et des collèges (EPLÉ : établissement public local d'enseignement) et sur sa « réforme des lycées ».

Dans le même temps il commence la mise en ligne des nouveaux programmes de 2nde sans avoir pris le temps de l'échange avec les enseignants, les parents et les élèves.

- Comme nous le disions à l'issue du CSE du 10 Décembre 2009, le décret réformant le fonctionnement des collèges et des lycées, sous couvert d'autonomie, renforce le poids du chef d'établissement qui pourra au final imposer ses choix au CA et nommer les membres du conseil pédagogique. Cette nouvelle hiérarchie intermédiaire est dotée de pouvoirs renforcés dans le domaine pédagogique et apparaît comme le pivot de l'application de la réforme du lycée.
- « L'autonomie » pour au moins un tiers des horaires en 2nde et dans le Cycle terminal, conduira à l'éclatement du cadre national en une multitude de situations socialement et géographiquement inégalitaires. Dans le même temps la suppression des dédoublements de droit, la conception ministérielle du tronc commun, la supercherie de l'accompagnement personnalisé sans moyen, vont aggraver les conditions de travail des élèves comme des enseignants.
- Dans ce cadre la publication des nouveaux programmes dans l'urgence et sans aucune concertation marque un véritable mépris pour les savoirs, la jeunesse et les enseignants. Sur le fond la régression semble aussi à l'ordre du jour ...longueur, inadaptation aux élèves, "dénaturation des SES selon les désirs du patronat, orientation idéologique en Histoire avec une conception très européen centriste...
- La disparition des lycées technologiques est programmée, les nouveaux programmes de SI et CIT ne font plus appel aux ateliers et sont donc applicables dans tous les établissements. Il n'existera donc plus d'intermédiaire entre les lycées professionnels "les exécutants" et les études supérieures "les décideurs". Voilà encore un ascenseur social qui disparaît.

C'est bien une réforme élitiste et réactionnaire qui se dévoile, notamment avec un travail des enseignant alourdi, des cursus parfois orientés et plus difficiles à suivre pour la masse des lycéens.

SUD Education après la grève du 21 janvier ne se résout pas à accepter un tel saccage. Il faut poursuivre l'information des collègues, des parents et des élèves et multiplier les initiatives notamment en convergence avec la lutte contre la casse de la formation des maîtres qui touche l'ensemble des secteurs de l'Education.

Pour Sud Éducation, cette poursuite de l'action doit avoir pour perspective une grève massive et prolongée jusqu'au retrait de cette réforme.

29 janvier 2010